



Commune de Genolier Conseil communal

DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU

17 septembre 2020

1. ACCEPTATION du préavis 50 / 2020

concernant la révision du Règlement sur le tarif des émoluments du contrôle des habitants

2. ACCEPTATION du préavis 55 / 2020

concernant les comptes de l'exercice 2019, décidant :

- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2019
- d'accepter les comptes de la Bourse communale de Genolier pour l'exercice 2019, tels que présentés

3. ACCEPTATION du préavis 56 / 2020

concernant le rapport de gestion de la Municipalité, année 2019, décidant :

- d'adopter le rapport de gestion 2019, tel que présenté
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour 2019

4. ACCEPTATION du préavis 58 / 2020

concernant l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2021, décidant :

- de maintenir le taux d'imposition sur le revenu et la fortune des Personnes Physiques, ainsi que sur le bénéfice et le capital des Personnes Morales à 55 cts
- de laisser les autres impôts inchangés



Commune de Genolier Conseil communal

5. ACCEPTATION d'une motion

concernant la mise en place d'une ligne de bus Nyon-Genolier-Gland

6. ACCEPTATION d'un postulat

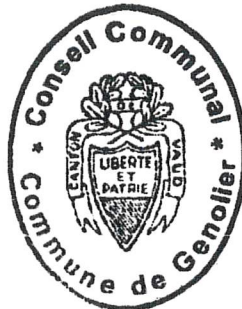
concernant l'extension des heures d'ouverture de la déchèterie

Genolier, le 18 septembre 2020

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président

Nicolas Bolay



La Secrétaire

Laurence Werlen